

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SILLAS du vendredi 03 juillet

Le trois juillet deux mille vingt, le Conseil Municipal de SILLAS s'est réuni en session ordinaire à 18 hs 30, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Michel DESQUEYROUX, Maire.

Convocation du conseil municipal le 26 juin 2020.

PRESENTS : MM DESQUEYROUX Michel, JUMEL Albert, Mme RÉJALOT Élisabeth, MM LABARCHEDE Jérôme, COUZINET David, DABESCAT Vincent, PLANTEY Jérémy, Mmes LABESQUE Françoise, MARACHE Corinne, ZAGO Mélanie et MIRAMBET Séverine.

Mme RÉJALOT Élisabeth est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire effectue la lecture du procès-verbal de la réunion du 24 mai 2020 ; Celui-ci a été adopté à l'unanimité des membres présents.

BUDGET 2020 Délib 25_2020

Vu les articles L 2311-11, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec onze voix pour, **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2020 tel que décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessous

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Le Budget Primitif, pour l'exercice 2020, est équilibré en recettes et dépenses comme suit :

	FONTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	111.228,20 €	145.843,52 €	93.638,77 €	67.134,45 €
Opération d'ordre	34.615,32 €			26.504,32 €
TOTAUX	145.843,52 €	145.843,52 €	93.638,77 €	93.638,77 €

TAUX IMPOSITIONS 2020 Délib 23_2020

Monsieur le Maire donne lecture de l'état de notification des taux d'impositions des taxes directes locales pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal DÉCIDE DE NE PAS AUGMENTER les taux pour l'année 2020 soit :

- Foncier Bâti 19,83 %
- Foncier Non Bâti 48,49 %

LOCATION SALLE DES FETES Délib 27_2020

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'étudier les modifications à apporter à la location de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré DÉCIDE des tarifs suivants :

	Location Week-end	Location Journée
Particulier Commune	80,00 €	30,00 €
Particulier Hors Commune	200,00 €	50,00 €
Association hors Commune	200,00 €	30,00 €
Caution Salle + ménage	300,00 € + 100,00 €	300,00 € + 100,00 €
Chauffage du 01/10 au 30/04	50,00 €	50,00 €

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS Délib 26_2020

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire. Dans les communes de moins de 2.000 habitants, la commission est composée de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits à l'un des rôles des impôts directs locaux de la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La nomination des commissaires a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum le 23 juillet 2020.

Après en avoir délibéré les Conseil Municipal propose une liste de 24 commissaires :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
LABESQUE Françoise – 1 Balicogne – SILLAS 33690	BIREPINTE Philippe – 8 les Techeneys – SILLAS 33690
BOUÉ Michel – 3 Les Técheney – SILLAS 33690	COUZINET David – 2 bis les Técheney – SILLAS 33690
DABITCH Claude – 1 Hourrague – SILLAS 33690	DE WILDE Ghislaine – 2 Pétric – SILLAS 33690
DABESCAT Vincent – 2 Chaban – SILLAS 33690	JUMEL Caroline – Cachalot – SILLAS 33690
DESQUEYROUX Françoise – 1 Broustic – SILLAS 33690	LABARCHEDE Danielle – 4 Les Técheney – SILLAS 33690
GEMON Claudine – 3 Le Pec – SILLAS 33690	LAURON Stéphane – 2 Séguès – SILLAS 33690
LAOUE David – 4 Pétric – SILLAS 33690	MAUBARET Rémi – 1 bis les Técheney – SILLAS 33690
MIRAMBET Christian – 1 Les Técheney – SILLAS 33690	BOUGUET Stéphanie – Moulin Neuf – SILLAS 33690
PLANTEY Jérémy – 1 Pélille – SILLAS 33690	SEYCHAL Christine – l'Église – SILLAS 33690
MIRAMBET Séverine – 1 bis Les técheney – SILLAS 33690	LABARCHEDE Jérôme – 4 Balicogne – SILLAS 33690
BONNEHCERE Jeannot – 1 Prend Y Garde – SILLAS 33690	TOUPY Daniel – 5 Balicogne – SILLAS 33690
JUMEL albert – 2 Cachalot – SILLAS 33690	LAFARGUE Marie – 4 Balicogne – SILLAS 33690
Hors commune	Hors commune
DUBROCA Michel – 2 Brana – MARIONS 33690	LEVEILLÉ Jean-Claude – Ognos – MASSEILLES 33690
BIREPINTE Michel – Pejot – MARIONS 33690	GOURGUES Guy – 14 Rte des landes – GRIGNOLS 33690

LOCAL TECHNIQUE

Pour le financement de ce local nous avons reçu l'aide de l'État avec un accord de la DETR pour un montant de 16.038,13 €. Pour l'aide du Département, notre dossier est à l'arbitrage.

Délégué PLU intercommunal Délib D24_2020

Monsieur le Maire informe les élus que par délibération n°DE_29012015_01 du 29 janvier 2015, la Communauté de Communes du Bazadais a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur son territoire.

Des modalités de collaboration entre la Communauté de Communes et les communes ont été définies par délibération n°DE_29012015_02 du 29 janvier 2015 du conseil communautaire.

Les communes sont chargées de désigner un élu référent qui sera le garant technique auprès du Maire de la procédure administrative liée au PLUi (affichages règlementaires, gestion du registre de concertation, de la communication).

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner comme référent PLUi pour la commune

- Mr DESQUEYROUX Michel – Élu Référent – 1 Broustic – 33690 SILLAS – Tel : 07.87.75.29.10 - michel.desqueyroux@wanadoo.fr
- Mme MARACHE Corinne – Élu référent suppléante – 1 Bon Loc – 33690 SILLAS – Tel 06.81.15.79.49 - corinne.marache@gmail.com

SIVOS de Grignols

Une augmentation de la participation pour les enfants scolarisés à Grignols. A ce jour, nous avons dix enfants scolarisés avec une participation de 1.490 €/enfant.

Questions diverses

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'acquisition du brumisateur n'est pas un investissement important aujourd'hui. Il propose de faire intervenir une entreprise pour la désinfection au fur et à mesure des locations de la salle.
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les dégâts occasionnés au lieu-dit « Baranque » sont liés à une coupe de bois. Un état de catastrophe naturelle a été déposé.
- L'élaboration du bulletin municipal est en cours, il serait judicieux de mentionner le nouveau conseil municipal et les représentants aux différentes commissions.
- Mme Corinne MARACHE et Mr Vincent DABESCAT demande un plan des chemins communaux afin de vérifier l'état de nos routes.
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal son intention de contacter Mr LABBÉ Gilbert afin de connaître s'il est toujours désireux de vendre son caveau au cimetière et son montant. Si cela n'est pas trop onéreux vois en prévision de l'acheter pour posséder un caveau communal.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20h30.